

POUR INTERVENIR, IL FAUT ASSOCIER LES PAYS VOISINS

Hubert Vedrine

Pour intervenir, il faut associer les pays voisins

Faut-il intervenir face à l'offensive de l'Etat Islamique? Il y a aujourd'hui plusieurs zones de non droit où se développent des réseaux terroristes, comme le sud de la Libye, le nord-est du Nigéria, plusieurs confins sahéliens, ainsi que, à un degré moindre le Sinaï et aussi cet Etat Islamique au nord de l'Irak et de la Syrie. Ces cas sont à chaque fois différents. On ne peut néanmoins exclure qu'à un moment donné il soit nécessaire pour les Occidentaux d'agir pour éviter un nouvel engrenage de type «taliban- Al Qaeda» comme l'a connu l'Afghanistan. Secourir les réfugiés fuyant l'Etat Islamique est une priorité. Agir au-delà - c'est à dire stopper son offensive- peut s'avérer inévitable. Ecarter totalement le principe d'une intervention serait irresponsable. Il s'agit néanmoins d'une opération très complexe. Il faut qu'elle se déroule dans un cadre légal et en coordination avec les pays voisins concernés, s'agissant de l'Etat Islamique, avec la Turquie et, paradoxalement aussi, l'Iran. S'il doit y avoir des frappes avec l'accord du Conseil de Sécurité, il faut aussi un plan politique pour l'Irak de demain permettant la cohabitation des différents groupes. L'interventionnisme débridé occidental des deux dernières décennies a été victime de ses propres excès. Les interventions de demain, si elles sont nécessaires, doivent se dérouler sur des bases incontestables. C'était le cas de celle en Libye qui a pourtant débouché sur le chaos actuel. Etait-ce une erreur? Même avec le recul, je répondrais par la négative au moins en ce qui concerne la décision initiale. Il était impossible de ne pas répondre à l'appel à l'aide des insurgés de Benghazi, qui était de surcroît relayé - ce que l'on oublie trop souvent- par la Ligue Arabe. Cette intervention, en outre était légitimée par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies, y compris par la Russie et la Chine qui se sont abstenues mais n'ont pas opposé de veto. Il est curieux que dans le débat franco-français ceux qui n'ont pas de mots assez durs pour pourfendre les interventions unilatérales -Irak en 2003- critiquent autant celle-ci alors que ce sont des cas de figure totalement différents. On peut en revanche se demander s'il n'aurait pas été préférable de se contenter de casser les capacités offensives du régime libyen et d'imposer une solution politique. C'était ce que préconisaient les Russes. Encore aurait-il fallu de très fortes pressions sur le régime libyen et que Kadhafi soit prêt à un compromis. Certains en outre dénonceraient aujourd'hui le fait que l'intervention ne soit pas allée jusqu'au bout comme certains américains reprochèrent en son temps à George Bush père d'avoir laissé en place le régime de Saddam Hussein après la guerre du golfe de 1991. Pour toutes ces raisons la condamnation rétrospective de l'intervention en Libye revient de fait à dire qu'il ne faut plus du tout intervenir et qu'une dictature peut être moins pire que le chaos. Une telle position est intenable pour nous, Européens. Quelles leçons tirez-vous? Les interventions fondées sur le seul droit d'ingérence - ce n'était pas je le répète le cas de celle en Libye- ne sont plus aujourd'hui acceptées et acceptables. Tout ce qui relève de l'unilatéralisme occidental a échoué. Il est dramatique que trop de gens aient pensé pendant ce dernier quart de siècle que la politique étrangère de l'Occident devait se résumer à cela. Il n'en demeure pas moins que des interventions internationales restent nécessaires à condition qu'elles se déroulent dans le respect du droit international. Et encore cela, je le crains, ne suffira pas à convaincre les opinions publiques occidentales fatiguées de la légitimité de telles opérations dans les trois seuls pays capables de les mener: les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Pour obtenir le soutien de l'opinion il faudrait que les intérêts nationaux soient en jeu notamment en matière de sécurité. Il faut considérer au cas par cas. Par exemple? L'opération Atalante pour assurer la sécurité maritime au large de la Somalie, qui est une réussite, n'a jamais été critiquée. L'engagement français au Mali et en République Centre Africaine, n'est pas criticable non plus, au contraire, parce qu'il se déroule dans un cadre légal incontestable à l'appel des pays concernés et avec mandat du Conseil de Sécurité. Mais la question se posera dans la durée car il faudra trouver une issue politique à ces crises. La France doit être relayée car elle ne peut porter tout cela seule. Propos recueillis par Marc SEMO (1) dernier livre paru «la France au défi». (Fayard)





26/08/2014